

## Le delta intérieur du Niger

Pierre Gourou

L'Homme, Année 1969, Volume 9, Numéro 1

p. 74 - 77

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

# LE DELTA INTÉRIEUR DU NIGER

par

PIERRE GOUROU

Les synthèses qui viennent d'être consacrées au delta intérieur du Niger (Mali) méritent de retenir l'attention. Les études de géographie physique<sup>1</sup> et de géographie humaine<sup>2</sup> menées par le même chercheur mettent en œuvre des recherches longuement poursuivies sur le terrain et répondent, tout au moins dans le cadre de ce delta, à une question que le géographe de l'Afrique ne peut manquer de se poser. En effet, les deltas intérieurs de l'Afrique soudanaise alimentés par les rivières venues du sud, n'ont pas donné naissance à de fortes concentrations humaines et à des techniques hydrauliques avancées. Ni le delta intérieur du Niger ni les entours deltaïques du lac Tchad, alimenté par le Logone et le Chari, ni les marais du Nil Blanc en amont du Sobat ne sont soulignés par de lourdes densités armées de techniques agricoles maîtrisant l'hydrologie naturelle. La non-utilisation de possibilités évidentes (pour nous) est donc un trait géographique commun des divers deltas intérieurs de l'Afrique sahélienne et soudanaise. Il est probable, mais non certain, que les mêmes causes ont agi pour aboutir à un résultat identique, mais, à l'heure actuelle, il serait imprudent de l'affirmer, faute d'études approfondies. On ne dispose pas, en effet, sur les autres deltas intérieurs, d'une information aussi abondante et élaborée que celle dont nous bénéficions pour le delta intérieur du Niger.

Celui-ci, avec ses terres alluviales riches en eau sous un climat chaud et lumineux, est moins densément peuplé que le plateau voisin de Bandiagara, aride et ingrat. Les revenus des habitants du delta ne sont pas plus abondants que ceux des gens du plateau. Ainsi se trouve posé le problème géographique du delta

1. Jean GALLAIS, *Le delta intérieur du Niger et ses bordures, étude morphologique*, Paris, Éd. du Centre national de la Recherche scientifique, 1967, n.s., 3 ; 1 vol. texte, 155 p. + 1 pochette de cartes morphologiques au 200 000<sup>e</sup> (« Mémoires et Documents », Centre de Recherches et de Documentation cartographiques et géographiques).

2. Jean GALLAIS, *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale*, IFAN-Dakar, 1967, 2 vol., 620 p.

intérieur du Niger. Mais ce delta intérieur du Niger est-il aussi favorable qu'on le croit à première vue ? Et tout d'abord, quelles sont les limites et l'étendue de ce delta ? Un large ensemlement du socle précambrien, occupé par un calme berceau de grès primaires, a donné le premier site du delta intérieur. Un erg quaternaire, poussé par des vents issus du Sahara, a ajouté l'effet d'un barrage dunaire à la platitude du socle. Le fleuve se divise en bras, dont les bourrelets alluviaux enserrant des casiers plus déprimés. Telle est l'incertitude naturelle de l'écoulement qu'une partie des eaux échappe au débouché océanique et diverge par des défluent en direction de dépressions fermées, rive gauche comme le lac Faguibine ou rive droite comme le lac Niangaye.

Le delta intérieur comprend du sud au nord le petit pays peuplé de Djenné et de San (3 000 km<sup>2</sup> et 60 000 âmes), le delta proprement dit entre Djenné et le lac Débo (20 000 km<sup>2</sup> et 160 000 habitants), l'erg de Niafouké-Saraféré (7 000 km<sup>2</sup> et 140 000 habitants). La faible densité du plein delta (huit habitants au km<sup>2</sup>) est une moyenne entre des surfaces sans aucune population résidente (mais qui reçoivent troupeaux et bergers en saison sèche) et des étendues mieux peuplées (le Macina). Dans le delta proprement dit, sans tenir compte des bordures sèches, les recherches de l'auteur ont précisé que 6 000 km<sup>2</sup> ont une densité inférieure à un habitant au km<sup>2</sup> ; ces étendues vides correspondent à deux sortes de paysages physiques, les cuvettes profondes (la riziculture est impossible ; les pâturages sont accessibles seulement pendant une petite partie de l'année ; les techniques de pêche s'appliquent mal ; mais, à la fin de la saison sèche, ces cuvettes profondes attirent éleveurs et pêcheurs parce qu'elles conservent de l'eau) et les hautes plaines tout juste submergées qui sont à l'écart des principaux chenaux ; par exemple, les « pérourd'i » situés sur la rive gauche du Niger en face de Mopti ; ces surfaces, trop élevées pour les riz flottants, sont trop marécageuses pour les mils ; les divagations fluviales, trop vite asséchées, n'y retiennent pas les pêcheurs ; leur brousse arbustive a pauvre valeur pastorale.

Une bande périphérique non inondée est par endroits beaucoup mieux peuplée que le delta : les pays du Kounari (à proximité de Mopti) et de Kona ont en certains villages une densité dépassant cinquante habitants au km<sup>2</sup>. Au contraire, la bordure occidentale du delta est vide : elle ne le serait pas si elle avait été colonisée par des paysans bambara. Mais l'afflux des Peul venus de l'ouest a empêché cette colonisation. Cette première mention des Peul annonce la véritable explication de la géographie humaine du delta intérieur du Niger.

Il est donc malaisé de mettre en relation la densité de la population avec les conditions physiques puisque, le plus souvent, la densité est inférieure à ce qui serait possible dans le cadre des milieux naturels et des techniques traditionnelles. D'autre part, le delta offrirait des conditions favorables à un aménagement. Si les techniques l'avaient permis et si les exigences locales l'avaient voulu, il eût été possible d'aménager le relief en casiers protégés par des digues de terre et propres à être irrigués soit par gravité en utilisant l'eau réservée en amont, soit en pompant l'eau des fleuves, soit en puisant dans les nappes ; l'abondance de l'eau et la générosité du soleil auraient permis de cultiver douze mois sur douze ; enfin les sols ne se seraient pas refusés à une exploitation intensive ; si leur

fertilité n'est pas aussi grande que celle des alluvions tempérées, bien plus riches en calcaire, elle reste correcte ; ces sols réagiraient bien à la fumure. Les alluvions hautes du delta auraient pris de l'intérêt si elles avaient pu être cultivées en riz inondé de petite taille ; mais le riz inondé du delta était un riz flottant (*Oryza glaberrima* : une variété domestiquée du riz autochtone). Irriguées et endiguées, ces plaines hautes pourraient porter du maïs ou du sorgho en saison sèche, du riz inondé en saison des pluies.

Si ce delta intérieur du Niger n'a pu réaliser ses possibilités, ce fut pour des raisons humaines : les peuples qui l'habitèrent ou l'habitent n'ont pas maîtrisé les techniques de l'irrigation, de la protection contre les crues et du drainage. Il a manqué à ce delta non des avantages naturels, mais d'appartenir à des Égyptiens ou à des Viêt-Namiens. Il a au contraire été habité par des paysans dénués de techniques hydrauliques, ou par des pasteurs, plus éloignés encore de ces techniques. Pendant la plus grande partie de son histoire, ce delta fut divisé entre des peuples divers ; aujourd'hui sa population se partage entre Peul, Marka (à rapprocher des Soninké), Bambara, Bozo et Somono.

« Dans cette vaste plaine, sans obstacle et sans cloisonnement, où le paysage déroule les mêmes éléments majeurs sur 200 km du nord au sud, chaque homme appartient à un peuple et à une société qui maintiennent leur originalité [...] La coexistence entre ces peuples, leur imbrication sont révélées dans le paysage par [...] des villages différents. Vastes paillotes hémisphériques des Peul, cases cubiques de terre des Marka, huttes rudimentaires des Bozo. Mieux encore, cette imbrication se poursuit à l'intérieur du village, quartiers séparés et reconnaissables [...] ; chaque groupe parle sa langue [...] Parmi les langues mandé, quatre dialectes bozo, les deux ou trois dialectes marka, le bambara. La langue peul, le sonray parlé à Djenné et sur les bords du lac Débo complètent le tableau linguistique [...] Fait plus curieux, aucune de ces langues n'a réussi à s'imposer comme langue véhiculaire à l'échelle du delta... »

La diversité ethnique met sur la voie de l'explication. Au cours de son histoire le delta n'a pas fait son unité ethnique ; il n'a pas vu naître une nation solidement établie sur ses avantages naturels ; il n'a pas cessé de recevoir des groupes d'immigrants qui ont conservé leur originalité. Infirmité des techniques d'organisation ; précarité des techniques de production. Ce qu'on sait de l'histoire du delta intérieur suffit à montrer qu'il ne fut jamais un foyer de peuplement, un foyer de puissance, un foyer national et qu'il n'a jamais fait l'objet d'aménagements hydrauliques. Le royaume du Mali avait doté le delta d'une certaine organisation politique et commerciale ; Djenné était devenue la capitale économique du delta et contrôlait le trafic entre le nord et le sud. Aucun aménagement hydraulique ne naquit de cette organisation, qui fut ruinée par la conquête peul. La Dina, la « guerre », de Cheickou-Ahmadou (1818-1862) fut une organisation raisonnée, au profit des Peul, et par eux, du delta intérieur. Mais elle ne dura pas ; elle ne s'accompagna d'aucun aménagement. Une bonne partie de l'édifice politique construit par Cheickou-Ahmadou s'effondra pendant les troubles de la conquête toucouleur (1862-1893) ; le delta intérieur fut alors grandement dépeuplé. Ce fut un malheur pour la mise en valeur optimale du delta que la domination peul. Elle confirma, en effet, le malentendu entre les techniques humaines et les conditions naturelles.

Les Peul se sont imposés au delta comme pasteurs et ont vu dans le delta les avantages qu'offraient en saison sèche ses prairies humides. Si les Peul ont pu dominer, ce fut bien entendu parce qu'il n'existait pas dans le delta une force politique capable de leur résister. D'autre part, les Peul étaient incapables (tout comme les habitants qui les avaient précédés) de pratiquer un aménagement du delta qui aurait permis une utilisation régulière de ses aptitudes agricoles (ou fourragères). Il apparaît que la partie la plus soumise aux Peul, soit le nord-ouest, est bien moins peuplée (densité 6,9) que la partie sud-est (densité 15,6) qui a bénéficié pendant une partie de son histoire de l'administration par Djenné. Le nord-ouest a été entre les mains de pasteurs à démographie faible, et qui ont migré en direction du Fouta-Djalou et de Sokoto, tandis que le sud-est a reçu un peuplement paysan bambara. Aujourd'hui, les Peul, les plus nombreux autrefois, sont en passe de devenir minoritaires à cause de leur faible croissance démographique ; en effet les Peul sont moins natalistes que les autres habitants du delta ; leurs femmes diminuent volontairement leur fécondité.

Le résultat de l'histoire du delta est une faible densité, et la médiocrité technique ; l'élevage peul est extensif ; l'agriculture, qui ignore les digues, le drainage, le chadouf, le dalou, la noria, la fumure, obtient des rendements misérables, qui se tiennent, pour le padi, vers 630 kg à l'hectare. Les riz sont mal sélectionnés, envahis et contaminés par les riz sauvages. Le comble de la négligence : les rizières se réensemencent d'elles-mêmes. Aucune protection efficace contre les poissons rizophages. Depuis 1925 la charrue s'est répandue et a remplacé la bêche ; grâce à la charrue le paysan travaille moins ; mais il ne peut cultiver une plus grande surface parce qu'il n'a pas le moyen de désherber et de récolter plus de 1,6 ha par travailleur (les riz, déhiscents, imposent une récolte rapide). Le delta intérieur du Niger est un bon exemple de surface bien douée mais non aménagée ; l'homme s'y est fait une place mais ne maîtrise pas la nature. Il faut avoir de la reconnaissance pour un auteur qui a su clairement dégager l'ordre exact des rapports de l'homme et des conditions naturelles dans cet espace soudano-sahélien, et qui, de la sorte, ouvre des avenues vers une exploitation plus heureuse.